

option Conduite de l'élevage porcin

RNCP2267 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	212
Code(s) ROME	A1411
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2020

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option Conduite de l'élevage porcin est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il définit (ou participe à la définition) une (d'une) stratégie de production, conçoit un système d'élevage (ou participe à la conception d'un système d'élevage) et met en œuvre les différentes techniques d'élevage requises
- Il choisit, utilise, et adapte les différents équipements, matériels et bâtiments d'élevage.
- Il gère les stocks, réalise ou participe à la réalisation de la gestion technico-économique.
- Il organise son travail, éventuellement celui de salariés de l'élevage dans le respect de la législation du travail et s'assure que les conditions d'hygiène et de sécurité sont assurées

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Définir et d'organiser un système d'élevage porcin

UCP2 : Mettre en oeuvre les différentes techniques d'élevage dans le respect des normes de sécurité, d'environnement et de bien être animal

UCP3 : Assurer le suivi technico-économique et la commercialisation d'un élevage porcin

Blocs de compétences

RNCP2267BC01 — UCP1 : Définir et organiser un système d'élevage porcin

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- citer les points essentiels de la réglementation encadrant la production porcine
- décrire les principaux systèmes de production et les installations utilisées en élevage porcin

- choisir un système de production et des installations adaptées aux contraintes de l'exploitation
- organiser les différentes activités relatives à la conduite d'un élevage porcin

RNCP2267BC02 — UCP2 : Mettre en oeuvre les différentes techniques d'élevage dans le respect des normes de sécurité, d'environnement et de bien être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- gérer le renouvellement du troupeau en relation avec un technicien en vue d'améliorer le cheptel
- conduire la reproduction dans un élevage porcin
- conduire l'alimentation des différentes catégories d'animaux
- maîtriser l'état sanitaire des animaux
- réaliser les principales opérations de contention

RNCP2267BC03 — UCP3 : Assurer le suivi technico-économique et la commercialisation d'un élevage porcin

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- exploiter des résultats technico-économiques
- présenter l'environnement technique et économique d'un élevage porcin
- proposer des produits à bonne valorisation commerciale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :

Elevage porcin.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
- Porcher, responsable d'élevage porcin ;
- Technicien.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34278

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr

<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2267/>